



## Service des incendies

Le beau temps est enfin arrivé et vous désirez faire un feu d'herbe ou de branches mortes (feu à ciel ouvert en secteur rural). Il ne faut pas oublier que vous devez vous procurer un permis de brûlage émis par le Service des incendies. C'est gratuit mais primordial. Soyez toujours très prudent.

## Ordures (collecte du carton)

Toujours désireux d'améliorer notre service de collecte des matières recyclables, nous sollicitons votre collaboration habituelle sur la façon de disposer les grosses boîtes de carton. Chaque citoyen, qui doit déposer des boîtes de carton, pourrait les défaire et les plier pour obtenir une dimension de 3 pi x 1 pi afin de faciliter le travail de l'employé affecté à la collecte. Les boîtes de carton défaites devront être liées en paquets pour éviter leur éparpillement.

## Mot du maire André Auger



Chers citoyens et citoyennes,

Un autre mois vient de se terminer; que le temps passe donc très vite. Nous sommes dans la période où nous assistons à un changement de paysage, tout autour de nous : les premières fleurs du printemps de toutes les couleurs, les arbres fruitiers ou décoratifs, les lilas, quelles merveilles de la nature!

La ville de Saint-Lin Laurentides, malgré la récession, continue de se développer. La construction de maisons va très bien, ce qui fait augmenter le prix des terrains. Des commerces nouveaux s'installent dans notre milieu, et cela augmentera considérablement les services à notre communauté; encourageons « l'achat local ».

Il y aura beaucoup d'activités pendant la période estivale dans notre communauté. J'espère que vous participerez en grand nombre. Avez-vous pensé à vous informer à l'hôtel de ville, ou au kiosque touristique, situé dans le parc André Auger, sur le bord de la rivière l'Achigan, pour la liste de ces activités?

Vous avez probablement lu dans le journal « L'Express Montcalm » que la Ville de Saint-Lin Laurentides est la première ville au Québec à faire partie du projet « Un vélo, une ville », qui a pour mission de contrer le décrochage scolaire, et aussi de vouloir agrémente l'existence des personnes du 3e âge.

La passerelle piétonnière sera prête et terminée d'ici deux semaines. Nous avons reçu beaucoup de félicitations pour ce projet qui va réunir les deux rives de la rivière l'Achigan pour les piétons, et ainsi dégager le stationnement du parc André Auger qui n'est pas assez grand pour recevoir tous les visiteurs des activités de la rivière et du kiosque touristique. Vous avez une belle ville et nous devons tout faire pour qu'elle soit accueillante. J'invite tous les citoyens à faire leur part pour garder notre environnement propre, et aussi à participer à la cueillette sélective. Nous nous devons de montrer le bon exemple à nos enfants, car ce seront eux qui vivront avec les actions que nous posons actuellement.

À la prochaine!

André Auger, Maire

## Vous avez de l'expérience dans un métier ? Vous aimeriez obtenir un diplôme sans repartir à zéro ?

Voici un Nouveau service pour vous... le Service de reconnaissance des acquis et des compétences de Lanaudière !

Regroupant trois organismes scolaires, soit la Commission scolaires des Samares, la Commission scolaire des Affluents et le Cégep régional de Lanaudière, le Service de reconnaissance des acquis et des compétences de Lanaudière répond à une demande grandissante des adultes et des entreprises de la région.

Qui peut en bénéficier? Ce service « RAC » s'adresse à des gens qui ont plusieurs années d'expériences dans un domaine de travail et qui ne sont pas diplômés dans ce secteur d'activité. La démarche de la RAC permet d'obtenir une reconnaissance officielle (diplôme) reconnu par le MELS en faisant reconnaître leurs acquis et leurs compétences (provenant de formations diverses et d'expériences variées) selon les normes établies par rapport aux programmes d'études. Présentement, le Service de la reconnaissance des acquis et des compétences de Lanaudière se concentre sur les programmes suivants :

Techniques d'éducation à l'enfance  
Coiffure  
Comptabilité  
Ébénisterie  
Secrétariat  
Soudage-montage  
Techniques d'usinage  
Électromécanique de systèmes automatisés  
Assistance aux bénéficiaires en établissements de santé  
Techniques bureautique  
Gestion entreprise agricole  
Mécanique industrielle de construction et d'entretien  
Opération d'équipements de production  
Production laitière  
Spécialisation en programmation avancée des contrôleurs industriels

D'autres programmes viendront s'ajouter à la liste dans les prochains mois. Les personnes intéressées à obtenir plus de renseignements peuvent consulter le site Internet : [www.rac-lanaudière.qc.ca](http://www.rac-lanaudière.qc.ca) ou téléphoner au 450 758-3654 ou 1 888 758-3654

## Collecte des RDD

Veillez prendre note que la ville de Saint-Lin-Laurentides, en collaboration avec la MRC de Montcalm offre à sa population un service de prise en charge des résidus domestiques dangereux. Cette collecte se tiendra le 22 août 2009 à l'entrepôt municipal situé au 500, côte Jeanne à Saint-Lin-Laurentides (route 158 est en direction de Saint-Esprit) de 9 h à 16 h. Les résidus domestiques dangereux sont des produits générés par des individus dans le cours d'une activité purement domestique et qui contiennent des substances nuisibles à la santé des êtres humains et de l'environnement. Ces produits deviennent des RDD à partir du moment où ils ne sont plus utilisés, qu'ils sont périmés ou encore, lorsqu'ils sont jetés. Voici quelques exemples de RDD : ammoniac (nettoyants pour vitres), alcool à friction et antiseptique, antigel et huiles usées, batterie de véhicule, bonbonnes de propane, boules à mite, chasse-moustique, cire à meuble, décapants, vernis, essence, parfums, piles, solvants et aérosols, vernis à ongles, etc.

## Subvention aux nouveaux résidents (construction neuve)

À tous les nouveaux résidents d'une construction neuve, la ville de Saint-Lin-Laurentides offre une subvention de 500 \$. Pour être éligible, vous devez emménager dans une construction neuve à titre de propriétaire et être les parents d'au moins un enfant dont vous avez la garde.

## Piscine municipale

La piscine municipale située au 541, rue du Parc ouvre au public le mercredi 24 juin 2009 jusqu'au jeudi 20 août 2009, tous les jours comme suit :  
Pour tous de 13 h à 17 h Les enfants de 6 ans et moins doivent être accompagnés et surveillés par un adulte.  
Pour adultes de 18 h à 21 h Les enfants de moins de 17 ans doivent être accompagnés d'un adulte.  
Pour information et inscription concernant les cours de natation : 450 439-2635.

## Fermeture des bureaux

Les bureaux municipaux seront fermés le mercredi 24 juin 2009, fête nationale du Québec et lundi le 29 juin 2009, fête de la Confédération reportée.

Bonne fête nationale à tous les Québécois et les Québécoises de Saint-Lin-Laurentides